



RUGBY  
AUVERGNE RHÔNE - ALPES

# BULLETIN OFFICIEL

SAISON 2023 - 2024

## BO du 8 février 2024



LIGUE AURA RUGBY

 RUGBY  
AUVERGNE RHÔNE - ALPES

## LIGUE AUVERGNE RHÔNE ALPES DE RUGBY ..... 3

Webinaire Appel à projet « Les Clubs Sportifs Engagés » 3

## INFORMATIONS ADMINISTRATIVES ..... 4

Comptabilité Club 4

IREF : Webinaire Nouvelle Formation CDSSA 4

Cellule de Prévention et de Protection des Populations du Rugby (C3PR) 5

Info FFR : Retour des indemnités de formation 7

Bus-Minibus Supporters FRANCE ANGLETERRE 8

Formation Valeurs de la République et Laïcité dans le champ sportif 9

## INFORMATIONS SPORTIVES ..... 10

Jeunes : Appel aux clubs Phases Finales 10

Seven : Entraînement 7' féminin Ligue « Les V'AuRA's » 10

EDR : Chasubles « Bien Joué » 10

Féminines : Tournoi 100% filles Challenge Camille Uvietta 11

M12 : Dates Finales Orange Rugby Challenge 12

Séniors : Coupe de la Ligue 12

## INFORMATIONS GÉNÉRALES ..... 13

Sportyneo : Webinaire à l'attention des clubs et CD Rugby 13

DRAJES : Webinaire PARCOURSUP 13

Formations CROS : Sport Propulse Formation 14

JQ2024 : Webinaires et postes à pourvoir 14

## CARNET NOIR ..... 15

## TOURNOIS EDR ..... 16

## OFFICIELS DE MATCH ..... 16

# LIGUE AUVERGNE RHÔNE ALPES DE RUGBY

## Webinaire Appel à projet « Les Clubs Sportifs Engagés »



Le programme « Les clubs sportifs engagés » est une initiative conjointe du ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion et du ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, qui vise à développer l'insertion par le sport et l'emploi dans les associations.



### APPEL À PROJETS IMPACT 2024

Vous souhaitez développer des actions qui utilisent le sport comme outil d'impact social ?  
L'Agence vous accompagne dans cette démarche !

Déposez votre candidature  
sur le site Impact 2024



L'initiative « Les clubs sportifs engagés » participe à la 5ème édition de l'appel à projets national « **Impact 2024** » !

A quelques mois de l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques en France, France Travail s'associe à l'Agence nationale du Sport et ses partenaires afin d'accompagner des projets d'intérêt général qui utilisent l'activité physique et sportive pour l'emploi et l'insertion professionnelle sur 3 axes :

*Axe 1 : Identifier des personnes éloignées de l'emploi et les mettre en lien avec le réseau pour l'emploi.*  
- [Webinaire du 1<sup>er</sup> février](#)

*Axe 2 : Intégrer le club sportif dans les parcours du contrat d'engagement Jeunes*  
- Webinaire du 8 février (prochainement disponible sur la page Facebook « **Les Clubs Sportifs Engagés** »)

*Axe 3 : Permettre, grâce au sport, la remobilisation des publics éloignés de l'emploi*  
- Inscrivez-vous au webinaire de présentation de cet axe 3 : **Jeu**di 15 février 13h-14h [LIEN](#)

Les porteurs de projets doivent être des **Clubs Sportifs Engagés** inscrits ici : [LIEN](#)

Les dossiers peuvent être déposés jusqu'au **vendredi 8 mars 2024** sur la plateforme dédiée : [aap-impact.paris2024.org](http://aap-impact.paris2024.org)

# INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

## Comptabilité Club



A l'attention des clubs de la Ligue :

- Les documents comptables pour la période 01-07-2023 au 30-06-2024 sont mis à jour sur votre espace extranet
- La bascule FFR pour les clubs de Série a été faite. Elle est disponible sur l'espace club de l'Oval-e

Retrouvez les liens et documents supports pour votre comptabilité club sur la page dédiée :

[Comptabilité Club](#)

## IREF : Webinaire Nouvelle Formation CDSSA



Formation Professionnelle  
Niveau 5



### CHARGÉ.E DE DÉVELOPPEMENT D'UNE STRUCTURE SPORTIVE ASSOCIATIVE



Maison de l'Ovalie de Montbonnot (38)



Dès septembre 2024 - pendant 1 an



Formation Initiale, Continue et Apprentissage



Accompagner le projet de développement

Gérer l'administration et les ressources

Gérer les activités sportives et de leurs équipements

Organiser des événements

### Les + pour les clubs

Gratuité de la formation  
Développement des ressources financières du club  
Aucun coût pour le club

Contactez-nous pour plus d'informations

[iref@ligueaura-ffr.fr](mailto:iref@ligueaura-ffr.fr)

Une nouvelle formation  
au service du projet de  
développement de  
votre club

A l'occasion de la nouvelle formation proposée par l'IREF de la Ligue *Chargé.e de Développement de Structure Sportive Associative*, nous vous proposons un Webinaire « Flash » le **jeudi 15 février 2024 à 18h**.

Au programme : un premier contact et une succincte présentation de cette nouvelle formation qui se déroulera à la Maison de l'Ovalie de Montbonnot dès septembre 2024 !

Plus d'informations en contactant [iref@ligueaura-ffr.fr](mailto:iref@ligueaura-ffr.fr) !

# Cellule de Prévention et de Protection des Populations du Rugby (C3PR)



La Cellule de Prévention et de Protection des Populations du Rugby a été créée dans un but de prévention du risque des situations de harcèlement et de toute sorte de violence qu'elle soit physique, verbale, sexuelle ou psychologique.

Pour saisir la C3PR, il faut adresser son alerte au référent C3PR de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Rugby : Florian ROSELLI RUZZA. Il est joignable à l'adresse électronique : [c3pr@ligueaura-ffr.fr](mailto:c3pr@ligueaura-ffr.fr) ou par téléphone : 06.16.69.01.51.



## C3PR

### Cellule de Prévention et de Protection des Populations du Rugby



#### C'est quoi la C3PR ?

La *Cellule de Prévention et de Protection des Populations du Rugby* a été créée dans un but de **prévention du risque des situations de harcèlement** et de **toute sorte de violence** qu'elle soit **physique, verbale, sexuelle** ou **psychologique**. La C3PR est **indépendante des commissions régaliennes** qui sont garantes d'un **traitement impartial et équitable** de chaque situation, composées de bénévoles experts dans plusieurs domaines notamment juridique, comptable, financier, sportif et technique.

#### Quel est son rôle ?

Préserver les **valeurs du rugby** et mettre en place des mesures concrètes avec la création de la *Cellule de Prévention et de Protection des Populations Rugby* pour annoncer une **tolérance zéro concernant toutes les violences**. **Le but est de supprimer tout type de violence.**



Le Rugby est un sport qui fédère et rassemble, il est un outil éducatif vecteur d'épanouissement personnel et source de solidarité pour tous les pratiquants.



#### Qui peut saisir la C3PR ?

Soit une **personne physique** se déclarant **victime de violence(s)**, ou encore le **représentant légale** de cette personne.

Soit une **personne physique** mise en cause **dans le cadre d'une alerte déjà déposée** auprès de la C3PR.

OU

Soit une **personne physique agissant en qualité de lanceur d'alerte**, c'est-à-dire une personne physique qui révèle ou signale, de manière désintéressée et de bonne foi, des violences dont elle a eu personnellement connaissance. Le lanceur d'alerte doit avoir la croyance raisonnable que les faits sont avérés au moment de l'alerte émise dont il ne doit en outre tirer aucun avantage, notamment financier ou professionnel.

Ligue Auvergne Rhône Alpes Rugby  
380 Rue des Frères Voisin -  
ZAC du Chapotin - 69970 Chaponnay  
+33 (0)4 78 79 67 90



En toutes hypothèses, nul ne doit jamais procéder, de manière délibérée, à de fausses accusations. Toute personne qui utilise de façon abusive une procédure d'alerte **s'expose à des poursuites disciplinaires et judiciaires**. Il en va de la légitimité et de la crédibilité du dispositif.



#### Quels faits peuvent être portés à la connaissance de la C3PR ?

Toute forme de violence relève du champ d'intervention de la C3PR, à la condition toutefois de présenter **un lien de rattachement suffisant avec l'environnement du rugby**.

L'alerte doit obligatoirement porter sur :

- ⇒ Un crime ou un délit ;
- ⇒ Une violation grave et manifeste d'un engagement ratifié par la France, d'une loi, d'un règlement ;
- ⇒ Sur une menace ou un préjudice grave pour l'intérêt général.

#### Comment saisir la C3PR ?

Pour saisir la C3PR, il faut adresser son alerte au **référént C3PR de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Rugby : Florian ROSELLI RUZZA**. Il est joignable

- ⇒ à l'adresse électronique : [c3pr@ligueaura-ffr.fr](mailto:c3pr@ligueaura-ffr.fr)
- ⇒ ou par téléphone : **06.16.69.01.51**.



Pour déposer une alerte auprès de la FFR : <https://report.whistleb.com/fr/ffr>

Cette alerte permettra d'ouvrir une première phase d'information et ne pas perdre de temps si la situation devait s'aggraver. Echanger avec la cellule vous permettra de faire un premier état des lieux et de noter tous les éléments qui vous paraissent suspects.

La **C3PR** vous indiquera alors la procédure la plus adaptée et vous accompagnera dans les démarches nécessaires.

La **C3PR** est nécessaire pour permettre de sanctionner pénalement toute forme de violence. En revanche, pour des événements déjà signalés par des officiels de match, la C3PR ne vous sera pas nécessairement utile.

#### **La C3PR et la confidentialité :**

Chaque alerte bénéficie d'une **confidentialité** et d'un **traitement exclusif**. Le lanceur d'alerte bénéficie également d'une confidentialité absolue dans le cadre du traitement de son signalement et des informations révélées. Les éléments de nature à identifier ne peuvent être divulgués **qu'avec son consentement**.

**En cela, la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Rugby vous invite à la vigilance.**  
**Nous devons tous être intransigeants envers tout type de violence.**

#### Autres contacts utiles :

- **Enfance en danger** : 119
- **SOS violences (F.F.R)** : 06 48 14 30 98 ou [sosviolences@ffr.fr](mailto:sosviolences@ffr.fr)
- **Colosse aux pieds d'argile** : 07 50 85 47 10 ou [contact.colosse@gmail.com](mailto:contact.colosse@gmail.com)
- **Éthique et sport** : 01 45 33 85 62 ou [contact.maltreatances@ethiqueetsport.com](mailto:contact.maltreatances@ethiqueetsport.com)
- **La voix de l'enfant** : 01 56 96 03 00
- **Comité National Contre le Bizutage** : 06 07 76 93 20

Ligue Auvergne Rhône Alpes Rugby  
380 Rue des Frères Voisin -  
ZAC du Chapotin - 69970 Chaponnay  
+33 (0)4 78 79 67 90



Lire la note C3PR de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Rugby : [LIEN](#)

## Info FFR : Retour des indemnités de formation



Veuillez trouver un courrier du secrétaire général de la FFR en date du 6 février 2024 :

« Depuis le 1er juillet 2019, la réforme des indemnités de formation - plus communément appelée « RIF » -, est entrée en vigueur en vue d'assurer aux clubs formateurs une plus juste rémunération de leur investissement au titre de la formation des joueurs devenus professionnels, valorisant par là même la qualité de leur action.

Selon l'accord conclu par la FFR avec la LNR, cette réforme doit ainsi permettre à tous les clubs formateurs au sens de cette réforme, de percevoir de telles indemnités. Je tenais à vous informer que le prochain versement, lequel porte sur la saison 2022/2023, doit intervenir dans les prochaines semaines.

Concrètement, je vous rappelle que la signature d'un contrat professionnel avec un club de 1re ou 2ème division professionnelle entraînera mécaniquement le versement d'une indemnité de formation par les clubs professionnels à tous les clubs qui auront participé à la formation du joueur concerné, laquelle indemnité tient compte du parcours dudit joueur au prorata du temps passé dans chaque club. Il s'agit là de récompenser les efforts de formation des clubs amateurs à leur juste valeur.

Le calcul, détaillé à l'annexe 5 des règlements généraux de la LNR, se fait donc en plusieurs étapes successives :

1. Le nombre d'unités de valeur (UV) est calculé en fonction de l'âge du joueur et de son intégration ou non, dans un centre de formation agréé d'un club professionnel ;
2. Ensuite, le calcul du coût total de la formation, est obtenu en multipliant le nombre d'UV total obtenu au point précédent multiplié par la valorisation de chaque UV, sachant que chacune d'entre elle vaut 750 ou 1000 euros, en fonction de la division dans laquelle évolue le club professionnel avec lequel le joueur a signé son contrat professionnel ;
3. Ce montant total est ensuite lissé sur 10 ans depuis la signature du 1er contrat professionnel ; le montant ainsi obtenu correspond au montant annuel de l'indemnité de formation avant pondération. En d'autres termes, cela signifie que les clubs professionnels verseront pendant 10 saisons, consécutives ou non, l'indemnité de formation du joueur si ce dernier, pendant ces 10 saisons, bénéficie d'un contrat avec un club professionnel ;
4. Enfin, le montant lissé sur chaque saison est ensuite multiplié par un coefficient, lequel varie selon la rémunération annuelle du joueur.

*Exemple : Le parcours du joueur professionnel A correspond à 271 UV, toutes valorisées à 1000 euros si le joueur a signé son premier contrat professionnel avec un club de TOP 14. (271 UV X 1 000 €). Le coût de la formation est donc de 271 000 €.*

*Divisé par 10, ce montant de 27 100 € est donc lissé à hauteur de 2 710 € par saison.*

*Ce montant, dit brut, sera ensuite pondéré chaque saison en fonction de la rémunération perçue par le joueur ; si le salaire du joueur progresse, ce montant brut sera rehaussé et inversement, sous réserve de l'application de plafonds et de planchers.*

Comme vous pouvez le constater, le montant sera donc différent pour chaque joueur.

Ces montants sont disponibles sur Ovale, via l'onglet intitulé « IF-LNR ». Vous pourrez ainsi y consulter la liste des joueurs que vous aurez formés, les clubs réalisant les versements ainsi que les montants versés.

Pour votre parfaite information, sachez que vous pouvez identifier, grâce à la colonne « Titre », si le montant doit être versé à l'association ou à la société sportive par le biais des informations « Association » ou « Selon rattachement du CDF1\* ».

Je vous prie de recevoir, Mesdames, Messieurs les Présidents, mes pensées sportives les plus respectueuses.

\*1 CDF : Centre de formation

Le Secrétaire Général, Sylvain DEROEUX »

## Bus-Minibus Supporters FRANCE ANGLETERRE

Dans le cadre du match du Tournoi des 6 Nations FRANCE-ANGLETERRE du 16 Mars prochain, la Fédération Française de Rugby nous demande de recenser le nombre de bus potentiels venant des clubs.

Nous vous remercions par avance de bien vouloir nous indiquer si votre club a le souhait de se rendre au Groupama Stadium de Décines Charpieu en bus.

### MERCI DE NOUS INDIQUER EGALEMENT LES MINIBUS

Merci d'enregistrer votre réponse via le formulaire : [LIEN](#)

Attention date limite de réponse **10 Février**.

## Formation Valeurs de la République et Laïcité dans le champ sportif

# FORMATION



## VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE ET LAÏCITÉ DANS LE CHAMP SPORTIF

**20 et 23 février**  
Maison de l'Ovalie de  
Guilherand Granges (07)

**18 et 24 juin**  
Maison de l'Ovalie de  
Chaponnay (69)

LABO  
CITES

centre de ressources  
prolonge en la ville  
Auvergne-Rhône-Alpes



stratégie régionale académique  
à la jeunesse, à l'engagement et aux sports



La Ligue Auvergne Rhône-Alpes de Rugby organise cette année encore des formations "*Valeurs de la République et Laïcité dans le champ sportif*" à destination des salariés sportifs et administratifs, des dirigeants et des bénévoles des associations sportives.

Ces formations de 2 jours auront lieu les :

- **20 et 23 février 2024** à la MO de Guilherand Granges (07)
  - Accueil 8h30
  - Début formation 9h
  - Fin de la formation 16h30
- **18 et 24 juin 2024** à la MO de Chaponnay (69)
  - Accueil 8h30
  - Début formation 9h
  - Fin de la formation 16h30

PLUS DE DETAILS : [LIEN](#)

POUR S'INSCRIRE : [LIEN](#)

# INFORMATIONS SPORTIVES

## Jeunes : Appel aux clubs Phases Finales



La Commission des Epreuves Jeunes de la Ligue lance un appel aux clubs souhaitant candidater pour recevoir :

- Les Finales Territoriales le samedi 25 mai : 1 club hôte par secteur
- Les ½ Finales de Ligue le samedi 8 juin : 1 club hôte dans le secteur Nord et 1 club hôte dans le secteur Sud
- La Journée des Finales Ligue Jeunes le samedi 15 juin : 1 club hôte

Toutes les informations relatives aux conditions pour candidater et à l'organisation dans les cahiers des charges suivants :

- [LIEN](#) Cahier des Charges Finales Territoriales Jeunes
- [LIEN](#) Cahier des Charges Journée des Finales Ligue Jeunes

Toutes les précisions sur la compétition jeunes et ses phases finales sont sur le règlement de la compétition Jeunes : [LIEN](#)

Merci d'adresser vos candidatures pour l'une des journées ou plusieurs par mail aux adresses suivantes : [Epreuves.jeunes@ligueaura-ffr.fr](mailto:Epreuves.jeunes@ligueaura-ffr.fr) + [pmalinverni26@gmail.com](mailto:pmalinverni26@gmail.com) + [dimier.bernard@orange.fr](mailto:dimier.bernard@orange.fr)  
**avant le 15 février 2024**

## Seven : Entraînement 7' féminin Ligue « Les V'AuRA's »



Rendez-vous le samedi 2 mars pour le premier entraînement des « V'AuRA'S », l'équipe féminine à 7 de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes de Rugby.

Si vos joueuses souhaitent essayer l'aventure à 7, n'hésitez pas à contacter [jean-yves.baillon@zaclys.net](mailto:jean-yves.baillon@zaclys.net).

## EDR : Chasubles « Bien Joué »



Dans la continuité du programme #BienJoué de la Fédération Française de Rugby, en vue d'encadrer et sécuriser la pratique à l'école de rugby et ainsi lutter contre les incivilités et les violences sur et en dehors des terrains de rugby, la FFR renouvelle la distribution de chasubles pour les Ecoles de Rugby.

Dans les prochaines semaines, les comités départementaux recevront deux types de chasubles à distribuer aux clubs qui disposent d'une école de rugby :

- La chasuble « Educateur » de couleur orange : « Je suis un éducateur responsable », qui s'adresse aux éducateurs des catégories EDR. Réassort de 8 500 chasubles sur le territoire.
- La chasuble « Organisateur » de couleur rouge : « Je suis un organisateur responsable », qui s'adresse au responsable de tournoi/plateau EDR. Pour cette première année, 10 500 chasubles seront distribuées sur tout le territoire.

La FFR invite les Comités Départementaux à effectuer la distribution des chasubles auprès des clubs dans les meilleurs délais en rappelant à chacun l'importance de porter ces chasubles et les objectifs du dispositif :

- Identifier les éducateurs et responsables de tournois par les joueurs, arbitres, éducateurs, mais aussi par les personnes à proximité des terrains : bénévoles, parents, supporters etc...
- Renforcer le statut de chacun et responsabiliser les acteurs qui sont les premiers garants du bon déroulement des tournois, plateaux et de la sécurité lors des événements à l'école de rugby.

## Féminines : Tournoi 100% filles Challenge Camille Uvietta

NOUVEAU



**Tournoi**  
International  
**100% filles !**

**16 MARS 2024**

Stade MAGER  
Route de Labiaz  
73 000 CHAMBERY

**2<sup>ème</sup> édition  
du Challenge  
Camille Uvietta**

**Accueil 10h30**  
Début des rencontres à 11h  
Entrée **GRATUITE** et buvette sur place  
Catégories U8 U10 U12  
réservé pour les filles licenciées



## M12 : Dates Finales Orange Rugby Challenge

Veuillez trouver les dates et lieux des finales territoriales :

### Garçons (18 équipes/secteur) :

- secteur 1 au Touvet le 14/02 pour le CD38 méridional, CD73, et CD74
- secteur 2 à Ecully le 10/02 pour CD01, CD42, CD69
- secteur 3 à St Jean en Royans le 10/02 pour 38 septentrional, CD07, CD26
- secteur 4 à Clermont-Ferrand le 10/02 pour CD03, CD15, CD43, CD63

### Filles :

- secteur 1 à St Jean en Royans le 10/02 pour CD26,-CD07, CD38, CD74, CD73 (16 équipes)
- secteur 2 à Feurs le 10/02 pour CD01, CD69, CD43, CD15, CD03, CD63, CD42 (14 équipes)

La finale nationale aura lieu le 8 juin à Marcoussis.

## Séniors : Coupe de la Ligue

La seconde partie de la saison sportive post championnat prévoit des coupes de la Ligue avec différents niveaux selon les compétitions.

Vous trouverez ici le règlement et les calendriers des Coupes de la Ligue Régionale 1, 2 et 3 : [LIEN](#)

# INFORMATIONS GÉNÉRALES

**Sportyneo : Webinaire à l'attention des clubs et CD Rugby** 

## SPORTYNEO

Notre partenaire Sportyneo organise le **mercredi 21 février à 12h15** un webinaire afin de présenter la plateforme SPORTYNEO aux dirigeants des clubs et CD Rugby.

Un format court de 15 minutes de présentation suivies de 15 minutes d'échanges afin d'en savoir plus sur cette plateforme qui permet de faciliter la vie aux clubs et à leurs licenciés en les aidant à gérer leur trésorerie pour les uns, à échelonner leurs paiements pour les autres.

Connectez-vous le 21 février au lien suivant : <https://meet.google.com/zau-hret-kng>

**DRAJES : Webinaire PARCOURSUP** 

Que vous soyez intéressé par les filières universitaires, les formations en école de sport ou les parcours spécialisés, le webinaire organisé par la DRAJES vous permettra de tout savoir sur les différentes possibilités offertes par Parcoursup.

RDV le **jeudi 15 Février à 13h** !

**S'INSCRIRE POUR LE LIVE OU  
LE REPLAY : [LIEN](#)**



Février  
2024

### INVITATION WEBINAIRE

Informations clés sur les formations sportives dans  
Parcoursup : Prenez le meilleur départ !



## Formations CROS : Sport Propulse Formation



**SPORT  
PROPULSE  
FORMATION**  
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Dans le cadre de l'accompagnement à la professionnalisation des structures du Mouvement Sportif, 4 CROS (Bourgogne Franche-Comté, Occitanie, Nouvelle-Aquitaine, Région Sud) et le CDOS du Tarn ont développé une plateforme visant à digitaliser et simplifier la gestion des ressources humaines des structures sportives.

Depuis plus de 3 ans, **e-TeamSport** se développe et compte plus de 1000 adhérents au sein des fédérations, Liges, Comités Régionaux, Comités Départementaux et Clubs en France et Outre-Mer.

Afin de poursuivre ce déploiement et accompagner la structuration et la professionnalisation du Mouvement Sportif, le CROS a le plaisir de vous convier à une réunion de présentation de cet outil :  
Le **Jeu**di 22 Février 2024 à partir de 14h00 (à la Maison Régionale des Sports – 68 Avenue Tony Garnier 69 007 Lyon – ainsi qu'en visioconférence – via l'outil zoom)

*Attention : inscription gratuite mais obligatoire pour recevoir le lien de connexion et places limitées en présentiel.*

**Afin d'organiser cette présentation dans les meilleures conditions, merci de bien vouloir indiquer votre participation (en ligne ou sur place) par mail à [formation.aura@franceolympique.com](mailto:formation.aura@franceolympique.com) .**

En indiquant notamment les informations suivantes : NOM - Prénom - Fonction - Structure - Mail

NB : Inscriptions possibles jusqu'au **20 février 2024 à 12h00**.  
Confirmation d'inscription et lien de connexions adressés à cette date.

## JO2024 : Webinaires et postes à pourvoir

Dans le cadre des Jeux Olympiques 2024, France Travail a de nombreux postes à pourvoir dans la sécurité en Auvergne Rhône-Alpes (Lyon et Saint-Etienne).

Des **webinaires** sont organisés pour en savoir plus sur les JO 2024. On peut aussi trouver des témoignages, les avantages et une plateforme pour mise en relation avec un conseiller sur cette page :

**[LIEN](#)**



# CARNET NOIR

La Ligue Auvergne Rhône Alpes de Rugby présente ses plus sincères condoléances à la famille et aux proches de

*Jacques BITTER*

Entraîneur de l'équipe sénior du SO Pont Cheruy Charvieu Chavanoz Tignieu durant 2 saisons. Un hommage lui sera rendu le dimanche 25 février à 15h au stade Pierre Frolet avec une minute d'applaudissements.

# TOURNOIS EDR

Tableau des tournois Ecole de Rugby 2023-2024 validés par la Ligue

Consultation en ligne : [LIEN](#)

## OFFICIELS DE MATCH

Bulletin des Officiels de match : [LIEN](#)

## AGENDA INSTITUTIONNEL

- ➔ 16 mars : 6 Nations Masculin FRANCE vs ANGLETERRE à Lyon
- ➔ 6 avril : Finales Territoriales Séniors à XV
- ➔ 27 avril : Finales Régionales Séniors à XV
- ➔ 18 mai : Finales Régionales Rugby à 5
- ➔ 25 mai : Finales Territoriales Jeunes
- ➔ 1 juin : Finales Régionales Féminines
- ➔ 15 juin : Finales Régionales Jeunes

Les dates à ne pas manquer de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Rugby sont à retrouver sur le site [www.ligueaura.ffr.fr](http://www.ligueaura.ffr.fr), sur la page « **EVENEMENTS** »

FFR  
LIGUE RÉGIONALE  
AUVERGNE  
RHÔNE-ALPES



Actualités

La ligue

Compétitions

Gérer mon club

S'engager

Formations

Événements

Contact

Trouver un club



# NOS PARTENAIRES

